

## Un promoteur luxembourgeois ouvrira un hôtel de luxe place de la Comédie à Metz

by Urbapresse - mardi, avril 02, 2019

<https://correspondances.fr/un-promoteur-luxembourgeois-ouvrira-un-hotel-de-luxe-place-de-la-comedie-a-metz/>

**Après deux ans de polémique, le conseil municipal de Metz a autorisé le promoteur luxembourgeois Heintz à implanter un hôtel Relais et Châteaux dans un ensemble de bâtiments situé sur la prestigieuse place de la Comédie.**

Au cours d'un conseil municipal houleux, le jeudi 28 mars, la mairie de Metz a accordé au promoteur luxembourgeois André Heintz un bail emphytéotique d'une durée de 75 ans pour convertir trois immeubles de la place de la Comédie en un hôtel haut de gamme. Situé au cœur d'un prestigieux îlot architectural du XVIII<sup>e</sup> siècle, en bordure de Moselle, le pavillon Saint-Marcel comporte 2 900 m<sup>2</sup>, abritant bureaux et logements de fonction appartenant à la Ville. Le promoteur, qui s'acquittera d'un loyer annuel de 48 000 € HT, compte y investir 7,3 M€ pour édifier un hôtel-spa quatre étoiles de 51 chambres. L'établissement, classé Relais et Châteaux, devrait ouvrir d'ici à trois ans.



Implantée à Metz, cette filiale du groupe Heintz emploie une dizaine de salariés et détient dix hôtels, dont un établissement Ibis à Metz, et revendique un patrimoine immobilier de 64 M€, dont les trois quarts en propre.

Initialement spécialisé dans le transport de marchandises, le groupe Heintz, créé à Forbach et basé au Luxembourg, s'est diversifié voici dix ans dans la promotion immobilière et hôtelière. Sa candidature à la reprise du pavillon Saint-Marcel a déclenché une polémique en 2017, lorsque la présence d'André Heintz est apparue au capital d'une start-up luxembourgeoise créée par le fils de Dominique Gros, maire (PS) de Metz. L'opposition s'est également interrogée sur l'opportunité de céder un élément patrimonial et sur le calendrier de l'opération. L'ensemble de la majorité municipale, pourtant fortement divisée à l'approche des prochaines élections, a approuvé le projet du groupe Heintz, qui était d'ailleurs le seul en lice.